

DISPOSITIF ASLL - 2, rue Guillaume Lekeu - 49100 ANGERS

Accompagnement social lié au logement

Description des missions du dispositif

L'accompagnement social des ménages en difficulté permet de soutenir les ménages dans l'appropriation, le maintien ou la sortie de leur logement.

Nombre de personnes prises en charge

■ Nombre de personnes/ménages accompagnés

▶ 63 ménages

■ Nombre de personnes/ménages sortis

▶ 36 ménages

Exemple de parcours d'intégration réussi

Dans le cadre des mesures ASLL, nous sommes amenés à accompagner des ménages réfugiés entrant dans leur logement autonome, suite à leur départ du Cada.

Nous travaillons par exemple avec la famille X, sur l'appropriation de son logement, ses droits et obligations de locataire, le paiement de ses factures, et la compréhension des démarches administratives. Nous orientons la famille sur des activités proposées dans le quartier afin de favoriser son intégration.

Résultats de l'accompagnement délivré

■ Nombre de ménages sortis dans un logement

- ▶ 28 ménages ont obtenu un logement dans un parc public.
- ▶ 3 ménages ont obtenu un logement dans un parc privé.
- ▶ 1 ménage ont obtenu un logement dans un foyer.
- ▶ 1 ménage sont sortis en solution individuelles.
- ▶ 2 ménages ont accédé à une sous-location.
- ▶ 1 ménage dans le cadre de l'ALT

Analyse de l'intégration dans le département

L'offre de logement du parc public dans le département de Maine-et-Loire permet aux ménages d'accéder rapidement à un logement social. Par ailleurs, les mesures ASLL mises en œuvre par France terre d'asile (49 depuis plus de 10 ans), nous permettent d'avoir une bonne connaissance du territoire, du réseau. De plus, nous nous appuyons sur des partenariats efficaces avec les bailleurs en particulier, les structures d'hébergement et le SIAO.